

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 17 juillet 2020

Le conseil approuve le dernier compte-rendu de conseil.

Monsieur le Maire informe que l'ordre du jour est modifié, la visite des bâtiments communaux est reportée au prochain conseil.

- **Projet EPICERIE/BOULANGERIE**

Présentation du projet par Cyril BONDON, Anthony D'ADAMO, Marlène MICHEL et Christophe BRISÉ.

Le conseil souhaite pour dans les mois à venir, l'étude de faisabilité, les propositions d'implantation, et un chiffrage plus précis du projet.

- **RODP**

Monsieur le Maire explique le RODP (Redevance pour Occupation du Domaine Public) aux membres. La RODP pour 2020 s'élève à 1120€.

- **Questions diverses**

▪ **Membres Association Foncière de Remembrement**

Le mandat des membres du bureau de l'Association Foncière étant arrivé à échéance le 23 mai 2020, Mr le Président de la Chambre d'Agriculture a désigné 5 membres pour faire partie du bureau, qui sont :

M. PUTIN Daniel, M. DONGUY Eric, M. LOISY Christian, Mr JOLY Pierre et M. COULAND Tony.

Le conseil municipal doit désigner 5 autres membres. Monsieur le Maire est membre de droit du bureau de l'Association Foncière.

Monsieur le Maire propose : M. FLOCHON Joël, M. TRONTIN Jean-Michel, M. GIRODET Christian, M. D'ADAMO Mario et M. TABOURET Christophe. Le conseil municipal est favorable.

▪ **Voirie 2020 Compétence intercommunale**

Proposition de programme faite à Bresse Louhannaise Intercom' : Impasse du Villaret 8431.20€, Impasse des Granges Buissons 9262.80€ et une partie route d'Armont 10872 € soit un total de 28566€ pour un montant alloué au départ de 21000€. Bresse Louhannaise Intercom' prendra tout en charge.

▪ **Contrat garderie pour année scolaire 2020/2021**

Le contrat de travail de Sylviane MERGNAC pour la garderie s'est terminé au 04 juillet, il convient de renouveler son contrat du 1^{er} septembre 2020 au 06 juillet 2021. (9h40/semaine en période scolaire)

Les membres acceptent de refaire un contrat pour la rentrée prochaine.

▪ **Eclairage monument aux morts et église**

Monsieur le Maire donne lecture du devis établis par le SYDESL :

- Pour éclairage Monument aux Morts et statue du Poilu, 8000€ H.T. entièrement à la charge de la commune. Le conseil souhaite demander des devis à d'autres entreprises.
- Pour éclairage Eglise, remplacement de 2 projecteurs vétustes, pour 3200€ H.T. à la charge de la commune 2500€ H.T. Le conseil accepte ce devis pour changement des projecteurs.

▪ **Cartes jeunes**

Monsieur le Maire informe le conseil, en 2019/2020, la commune avait offert à 50 jeunes (de 15 à 20 ans) les cartes avantages jeunes pour un montant de 350€. Les membres décident de refaire un sondage auprès des jeunes et acceptent d'offrir ces cartes.

▪ **Formation des élus**

Monsieur le Maire expose que la formation des élus locaux est organisée par le code général des collectivités territoriales et doit être prévue au budget.

Le conseil accepte de prévoir chaque année une enveloppe au budget.

- **Représentants à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges)**

Monsieur le Maire informe que Aurélie GAMBÉY est titulaire et Jean-Luc VILLEMAIRE suppléant.

- **Présentation projet Ferme de la Ciblière**

Monsieur le Maire informe que la ferme de la Ciblière est en cours d'acquisition et présente la plaquette concernant ce projet agricole et pédagogique.

- **Logiciel cantine/garderie**

Aurélie GAMBÉY présente le projet du logiciel commun cantine et garderie. Ce logiciel répondrait à plusieurs attentes, inscriptions directement par les parents, planning de présence pour la cantine et la garderie, facturation, règlements. Ce qui permettrait que plus aucun papier ne transite par l'école, les cartables... La commission affaires scolaires se réunira le 22 juillet. Le conseil accepte à l'unanimité ce projet, sous réserve d'accord de la commune de Condal.

- **SNCF**

Monsieur le Maire donne lecture de la réponse négative suite à la demande d'achat de la maisonnette appartenant à la SNCF. Cette maison sera détruite. Concernant la route (entre la Route de Cuiseaux et la Rue de la Gare) qui n'appartient pas à la commune, Monsieur le Maire avait émis le souhait que cette route soit reversée à la commune par la SNCF, Monsieur le Maire doit rencontrer M. CATTIN prochainement.

- **Représentant mission locale jeunes**

Monsieur le Maire informe qu'il faut nommer un représentant mission locale jeune, Aurélie GAMBÉY accepte cette délégation.

- **Vie communale**

Monsieur le Maire informe :

- Un décès sur la commune
- La visite de M. LAURENT de l'agence technique départementale en octobre.
- Un mariage à venir

Le prochain conseil est fixé au 18 septembre 2020

